PILOTER UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE A À Z

De la réalisation à l'achèvement

3 JOURS, 21 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : UA22

Objectifs de la formation

Examiner les différentes étapes d'une opération d'aménagement: conception, montage, réalisation et achèvement

Associer les tâches à accomplir à chaque étape

Identifier les outils de pilotage d'une opération d'aménagement

Définir le phasage prévisionnel de réalisation

Structurer et optimiser un bilan financier d'aménagement

Déterminer le montage opérationnel approprié à l'opération

Parmi nos formateurs

- DE LA LUBIE Guillaume
  Consultant juridique,
  URBANISME ET PATRIMOINE
- SAINERO Eric
  Dirigeant, Architecte, Urbaniste,
  ESAU

Public concernés

- Assistant à la maîtrise d'ouvrage ; Aménageur ; Urbaniste ; Responsable de service aménagement ; Chargé et monteur d'opérations d'aménagement

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 975,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 2 065,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 2 195,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 2 295,00 €HT

L'exécution d'une opération d'aménagement nécessite, pour les acteurs concernés, une parfaite maîtrise de l'ensemble des étapes constituant un projet, ce qui implique pour eux de connaître le cadre règlementaire ainsi que les différents outils d'urbanisme à leur disposition. Le pilotage d'un projet est une

mission essentielle dans la réalisation d'une opération d'aménagement. Elle regroupe de nombreuses tâches comme la conception, le montage et la réalisation du projet, en passant par le financement, la maîtrise des coûts et des risques ou encore l'articulation avec les différents partenaires.

Cette formation sur le pilotage d'une opération d'aménagement aborde toutes les facettes d'un projet et vous aidera à les comprendre pour mieux se les approprier.

Qu'est qu'une opération d'aménagement

- Définir le cadre légal
- Distinguer les actions des opérations d'aménagement
- Identifier les différents types d'opérations d'aménagement
- Quelles sont les différentes filières économiques de l'aménagement
- Actualités juridiques en matière d'urbanisme et d'aménagement : impacts de la loi ELAN

Les clés de la mise en place d'une conduite de projet adaptée

- Cerner les acteurs de l'aménagement
- Les spécificités de la maîtrise d'ouvrage urbaine : une fonction de pilotage
- Bien organiser pour une efficacité-projet accrue : l'équipe-projet
- Appréhender le système de management opérationnel
- Associer des acteurs privés au projet : lesquels, quand et comment
- Coordonner la participation du public avec le projet : participation institutionnelle et volontaire

Concevoir et monter un projet d'aménagement : les étapes clés

- Quels sont les préalables à l'engagement de la démarche de conception
- Savoir articuler le programme, le projet et la faisabilité
- Intégrer une démarche environnementale : sur quels référentiels s'appuyer
- Maîtriser le déroulement et le contenu des études préalables
- Méthodes pour analyser un plan d'aménagement et ses incidences opérationnelles
- Études réglementaires : étude d'impact, étude "Enr", loi sur l'eau, archéologie préventive, étude d'impact agricole, Étude de sûreté et de sécurité publique...
- Connaître les études pré-opérationnelles complémentaires nécessaires à l'opération
- Définir le phasage prévisionnel de réalisation
- Structurer un bilan financier d'aménagement : postes de dépenses, postes de recettes et de trésorerie

Déterminer le montage opérationnel approprié à l'opération

- Appréhender le mode de réalisation et ses conséquences
- Adapter et utiliser le PLU pour mener votre opération : quelles procédures, à quel moment, quel contenu
- Comment choisir le bon outil de financement des équipements publics (ZAC, PUP, TA/TAM)?
- Identifier le bon mode de financement des équipements publics : les circuits de financements alternatifs à la taxe d'aménagement (ZAC, PUP, TAM)
- Distinguer les différentes possibilités d'utilisation des procédures
- Quelles alternatives au choix de la ZAC concédée

Réaliser votre opération d'aménagement

- Identifier les étapes de mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition : outils de maîtrise foncière, outils d'intervention foncière et libération des biens
- Évaluer un terrain et négocier son acquisition : principales méthodes d'évaluation et comment adapter votre négociation à la nature du propriétaire
- Articuler les travaux d'aménagement avec la commercialisation des terrains à bâtir : travaux de mise en état des sols, travaux d'aménagement et travaux qualitatifs
- Commercialiser et céder les terrains à bâtir : comment, quand, à quel prix et à qui
- Adapter votre stratégie au programme à commercialiser
- Savoir articuler les différents partenariats contractuels et opérationnels avec les constructeurs
- Atteindre les objectifs qualitatifs et programmatiques à travers la commercialisation
- Gérer l'opération : les obligations de l'aménageur concessionnaire
- Faire évoluer l'opération en cours de réalisation

Achever l'opération

- Remise des ouvrages à la collectivité : quelles obligations
- Analyser les étapes de clôture administrative et financière de l'opération et de la concession d'aménagement

Cas pratiques : les participants travailleront en sous-groupes sur plusieurs cas pratiques durant toute la durée de la formation

Dates

Classe virtuelle	Paris
16-18/09/2025	08-10/10/2025
	24-26/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son

(enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.